Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 15/09/2026 à 16h20
Réference de l'AR : 054-215400540-20260909-2026_39-DE

MAIRIE
18 Avenue de la Gare
54290 BAYON
Tél : 03 83 72 51 52
secretariat@mairie-bayon.fr
www.mairie-bayon.fr

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 09/09/2026

L'an deux mille vingt-six, le neuf septembre à 19h30, se sont réunis les membres du conseil municipal sous la présidence du Maire, Mme CHARROIS Nicole.

Etaient présents : Nicole CHARROIS, Damien CUNAT, Sandrine BEURTON, Thomas RAULIN, Sylvie DELORME, Régis LAMOISE, Annick COLLE, Audrey VAUNE, Christophe ROUY, Chantal COINTEAUX, Ludovic DECLERCQ, Sébastien GOLICZ, Lydie COSSERAT, Quentin BALLAND, Eric CLEMENT-DEMANGE, Rachel GUSTIN, Nathalie MERCIER.

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 19
Présents : 17
Absents : 0
Excusés : 2

Nombre de suffrages exprimés : 19
Pour : 19
Contre : 0
Abstentions : 0

Etai(ent) excusé(s) : Cindy BARBE donne procuration à Quentin BALLAND
Serge RUSE donne procuration à Christophe ROUY

Etai(ent) absent(s) : /

A été nommé comme **secrétaire de séance** : Régis LAMOISE

Nomination du représentant de la commune au Syndicat scolaire de Bayon
Délibération n°2026 - 39

Date de convocation
04/09/2026

Date d'affichage
14/09/2026

Vu les statuts du Syndicat scolaire de Bayon,

Il convient de désigner un représentant titulaire et un suppléant au sein du conseil municipal auprès du Syndicat scolaire de Bayon

Le Maire certifie le caractère exécutoire de la présente délibération, qui a été transmise en Sous-Préfecture et publiée le :

14/09/2026

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité

DESIGNE

Madame Nicole CHARROIS comme représentante de la commune au Syndicat scolaire de Bayon

Et

M. Damien CUNAT comme suppléant.

Signature du secrétaire de séance :

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à Bayon,
Le Maire

COMMUNE DE BAYON
54290